



Peace Building Fund

ANNUAL PROGRAMME¹ NARRATIVE PROGRESS REPORT

REPORTING PERIOD: 01 JANVIER - 31 DECEMBRE 2010

Recipient Organization(s): UNDP

PBF Priority Area:
Réintégration/Relèvement Communautaire

PBF Project No: PBF/BDI/A-8
MDTF Office Atlas No: 00071035
PBF Project Title: Appui à la réintégration socioéconomique des populations affectées par les crises et au relèvement communautaire dans les provinces de Bubanza, Bujumbura rural et Cibitoke

Report Number: 2

Implementing Partners:

- Institutions gouvernementales du Burundi
- Société Civile/Associations/ONGs locales
- Structures communautaires
- Services décentralisés

Programme Budget (from the Fund):

- PBF-funding: \$1,787,553
- UNDP/BCPR: \$1,382,000
- Gouvernement du Burundi: \$11,040

Programme Duration (in months):

Date de démarrage : 02 Octobre 2009
Date prévue pour la clôture : 31 Décembre 2010
Date réelle de clôture : 31 Décembre 2010

¹ The term “programme” is used for programmes, joint programmes and projects.

I. But

1.1. Objectifs et Produits (*outputs*)

Les objectifs du projet sont de :

Objectif global :

Favoriser la réintégration socioéconomique des populations affectées par les conflits dans un contexte de relèvement communautaire, de renforcement de la gouvernance locale et développement des capacités nationales pour la réintégration.

Objectifs spécifiques :

1. Encourager le retour volontaire des populations affectées par la guerre dans leur communauté dans un environnement de paix.
2. Renforcer la cohésion sociale à travers la promotion de la bonne gouvernance.
3. Assurer la réintégration socioéconomique des populations cibles à travers la relance des activités productives et la promotion de l'entrepreneuriat local.
4. Renforcer les capacités nationales en matière de politique, planification, coordination et suivi du processus de réintégration.

1.2. Liens avec le plan prioritaire de consolidation de la paix pour le Burundi

La stratégie globale du projet a mis l'emphase sur la mise en place des conditions favorables au retour des populations affectées par la crise dans leurs communautés d'origine et/ou d'accueil, le renforcement de la cohabitation pacifique, la prévention et la résolution des conflits et, partant, la réconciliation communautaire durable qui constitue l'un des principaux axes du programme du Gouvernement depuis 2005.

En outre, la création d'opportunités économiques pour les retournés et les communautés d'accueil à travers la création d'emplois temporaires et la relance des activités productives et la promotion de l'entrepreneuriat local, essentiellement à travers l'organisation associative, a favorisé la réintégration durable.

Ainsi le projet a significativement contribué à la consolidation de la paix dans sa zone d'intervention en particulier et au Burundi en général.

1.3. Acteurs principaux d'exécution

Les principaux partenaires sont les Ministères représentés dans le Comité Technique de Suivi (CTS) du projet (Solidarité Nationale, Droits de la Personne Humaine et du Genre ; Plan et Développement Communal, Décentralisation; ainsi que le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture); les Gouverneurs des trois provinces (également membres du CTS) ; les administrations communales ; la Société Civile (à travers les ONGs et Associations locales) ; le PNUD (qui assure le suivi technique), le Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB), qui co-préside le Comité de Pilotage Tripartite, et les donateurs, dont la Belgique, l'Allemagne, la Commission Européenne, également représentés au CTS.

II. Ressources

2.1. Ressources financières non PBF

- PNUD/BCPR: \$1 382 000 USD
- Gouvernement : \$11 040 USD.

2.2. Révisions budgétaires

Il n'y a pas eu de révision budgétaire. Toutefois, suite au volume important des besoins à couvrir, la nécessité d'intervenir dans la totalité des communes pour la plupart des activités (au lieu de 9 initialement indiquées comme prioritaires), ainsi que les niveaux des salaires qui sont allés au-delà des prévisions, des dépassements budgétaires ont été enregistrés. Le PNUD a pu mobiliser des ressources supplémentaires pour couvrir les besoins additionnels.

Ressources Humaines

Personnel national

- Un Coordonnateur: qui a assuré la coordination programmatique et préparé les plans de travail détaillés pour l'exécution du projet et en a assuré le suivi-évaluation ;
- Un Chargé de projet : qui a assuré le suivi des activités du projet ainsi que la coordination provinciale à Bujumbura rural;
- 2 VNU qui ont joué le rôle d'Animateurs communautaires autour des différentes activités du projet sur
- terrain ;
- Assistante Administrative et Financière : qui a supervisé le charroi, préparé les révisions budgétaires, et assuré le suivi des aspects administratifs et financiers ;
- 5 Chauffeurs

Personnel international

- Un Conseiller technique principal : qui a assuré la gestion administrative et financière du projet et coordonné la mise en œuvre des activités, et mobilisé de nouvelles ressources;
- 2 VNU Coordonnateurs provinciaux : qui ont assuré la coordination institutionnelle entre le projet, les autorités locales, les partenaires et les groupes cibles au niveau des communes et des provinces d'intervention du projet.

III. Modalités d'exécution et de suivi

3.1. Modalités d'exécution

Le projet est exécuté et mis en œuvre suivant la modalité d'exécution directe (DEX), conformément aux règlements financiers, administratifs et d'acquisitions du PNUD. Par conséquent, le PNUD est responsable de la gestion du projet, de la fourniture des inputs et de leur conversion en outputs.

Afin d'avoir le maximum d'impact sur la consolidation de la paix, la modalité d'exécution DEX est la plus adaptée au contexte de partenariat du Système des Nations Unies avec le Burundi. Entre autres effets positifs, elle permet de promouvoir le renforcement des capacités nationales, l'appropriation nationale et la responsabilité par rapport aux résultats attendus.

3.2. Procédures d'acquisitions

Les biens et services ont été acquis en conformité avec le règlement du PNUD relatif aux acquisitions et avec l'appui du CISNU.

3.3. Modalités de suivi

Le suivi du projet s'effectue à trois niveaux:

- Le Comité Technique de Suivi qui évalue les progrès réalisés en fonction des résultats attendus et qui examine les rapports financiers et narratifs préparés par l'unité de gestion du projet ;
- Le Comité de Pilotage Tripartite qui est chargé de mener les consultations nationales et maintenir un lien étroit avec le projet ; et
- L'unité de gestion du projet qui est responsable du suivi journalier des activités et de la préparation des rapports périodiques financiers et narratifs. Des fiches de suivi mensuel des activités, fiches de suivi trimestriel, fiches de suivi des effets et fiche de suivi de l'impact, ont été conçues et régulièrement remplies.

Jusqu'au 31.12.2010, le projet n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation indépendante.

IV. Résultats

4.1. Objectif 1 : Encourager le retour volontaire des populations affectées par les conflits dans leur communauté d'origine et / ou d'accueil dans un environnement de paix.

Résultat attendu : Les populations affectées par les conflits sont réintégrées de manière pacifique dans leurs communautés d'origine et/ou d'accueil

Réalisations :

- En partenariat avec l'ONG ALUPA, des campagnes de sensibilisation et de mobilisation communautaire avec un accent particulier sur la promotion de la réconciliation et la résolution pacifique des conflits locaux ont été organisées, animées et médiatisées dans 9 communes (Bubanza, Mpanda et Rugazi en province Bubanza ; Kabezi, Muhuta et Bugarama à Bujumbura Rural ; Buganda, Murwi et Rugombo à Cibitoke). Lesdites campagnes ont été précédées par l'identification des conflits fréquents dans chaque commune à travers des Interviews Semi Structurées (ISS) réalisées auprès des différents groupes cibles dont: les administratifs locaux à différents niveaux (membres des CCDC, chefs de colline, les chefs de zone, les administrateurs communaux et leurs conseillers), les présidents des tribunaux de résidence ou leurs représentants, les officiers de la Police judiciaire (OPJ). Les campagnes ont touché 334 personnes avec 20% de représentation féminine ; en provenance des différentes couches socioprofessionnelles des 9 communes. L'animation des campagnes a été focalisée sur 3 principaux thèmes ; à savoir : Prévention et résolution pacifique des conflits ; Réconciliation et cohésion sociale ; Mobilisation communautaire, droits et devoirs des citoyens).. Avant de clôturer les campagnes, des

comités locaux de prévention et de résolution des conflits ont été mis en place dans chacune des 9 communes qui ont été couvertes par l'activité.

- Autour de cinquante-six(56) projets communautaires, dont 33 relevant du secteur des pistes (267 Km), exécutés dans toutes les 11 communes des provinces Cibitoke et Bubanza, des emplois temporaires ont été créés pour un effectif total de 4 480 personnes dont 945 femmes. 70% des bénéficiaires étaient constitués des Adultes Associés et les 30% restant étaient constitués des membres des communautés d'accueil. Chaque bénéficiaire y engagé a travaillé pendant trois(3) mois avec un salaire journalier de 3.000 FBu/jour. D'autres volets, en l'occurrence « Epargne » et « Sensibilisation des bénéficiaires à la cohésion sociale et au développement des activités génératrices » ont été développés tout au long du programme. L'encadrement des travaux a été assuré par des Agences Communautaires d'Exécution(ACE) évaluées et contractées à cet effet.
- Sous le même objectif de créer des emplois temporaires pour les groupes cibles, les travaux de reboisement, sur 405 hectares, dans 9 communes des 3 provinces Bubanza, Bujumbura rural et Cibitoke (à raison de 3 communes/province et 45 hectares/commune), ont permis à 600 jeunes, toutes catégories confondues (déplacés, rapatriés, ex-combattants, membres des communautés d'accueil), dont 44 % de femmes en moyenne, à travailler, également durant 3 mois, chacun, et suivant le même système de rémunération et d'épargne individuelle. Tout le long des activités, les 3 ONGs partenaires recrutés pour l'exécution ont étroitement collaboré avec les administrations provinciales, communales et collinaires, ainsi que les responsables du secteur forestier à tous les niveaux. A côté de l'objectif « Création d'emploi », d'autres volets, en l'occurrence « Epargne » et « Formations » sur des thématiques diverses (cohésion sociale, citoyenneté, gestion participative des patrimoines publics organisation et gestion des associations, développement des activités génératrices, aménagement des pépinières, etc...) ont été développés tout au long du programme en faveur des participants aux 2 précédentes activités.
- En vue de contribuer à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, à l'issue d'un processus participatif qui a inclus les autorités des administrations provinciales, communales et collinaires, les services sectoriels déconcentrés, les CCDC et autres représentants des communautés ; y compris les femmes leaders, 7 écoles, 1 centre de santé et 1 adduction d'eau potable ont été identifiés et retenues pour la réhabilitation et/ou construction. Avant le démarrage des travaux proprement dits, les dossiers techniques (Cahiers des Clauses Techniques Particulières, Plans, Devis) composant les dossiers d'appel d'offres ont été élaborés pour l'ensemble des infrastructures. Dans le même sens, concernant l'adduction d'eau potable retenue, qui va desservir un centre de santé, 2 écoles primaires, un marché et le chef-lieu de la Commune (Bugarama en province de Bujumbura rural) une étude de faisabilité, à travers des services d'un consultant indépendant, a dû être réalisée préalablement.
- Poursuivant l'objectif de relever l'économie des communautés et le renforcement des capacités locales, le projet a évalué les capacités des Communes concernées, à faire participer la communauté pour que cette dernière tire profit de tous les investissements à réaliser autour de ces infrastructures à réhabiliter/construire. Ainsi, les contrats à base de la modalité « GRANTS/Subventions » ont été conclus avec les Communes pour qu'elles puissent elles-mêmes assurer la maîtrise de l'ouvrage dans le cadre de l'exécution des travaux sur toutes les infrastructures.

- Une analyse sur les usagers directs des infrastructures à réhabiliter/construire dégage qu'un effectif total de 10.360 usagers (écoliers et enseignants) avec des proportions importantes d'enfants issus des familles des déplacés, des familles rapatriées et des familles des Ex-combattants, en besoin de réintégration scolaire. Aussi, les activités du volet « infrastructures » intègrent aussi des campagnes de sensibilisation sur la citoyenneté en direction des usagers, des services et collectivités bénéficiaires.
- En application de 5 critères sur les profils socioéconomiques dressés pour 2 209 chefs de ménages vivant dans 9 sites des déplacés et/ou VRIs encore installés dans 4 communes, 393 ménages ont souhaité volontairement quitter les sites et retourner dans leurs propriétés d'origine. Après la phase de la validation publique, 155 ménages ont été retenus pour recevoir les appuis à l'auto-construction/construction de leurs maisons sur 42 différentes collines de retour. Suite à 21 cas soustraits des listes, soit à cause de fausses informations livrées par certains chefs de ménages ; soit à cause des déclarations ou manifestations, par d'autres ménages, de leur incapacité à apporter la contribution demandée, 134 ménages, dont 33 dirigés par les femmes, ont définitivement été appuyés dans l'auto-construction de leurs maisons.
- Sous le même volet, 176 maisons ont été construites en faveur des ménages vivant dans 2 VRIs installés dans 2 communes (Gateri en commune Buganda et Muyange II à Bubanza). Parmi ces maisons, 35 avaient été construites au VRI Gateri en 2006-2007 et ont détruites début 2010 à cause des pluies ; 66 maisons reviennent à des familles vivant dans des hangars aménagés dans le même VRI depuis 2006 ; tandis que les 75 autres maisons ont été construites pour 75 ménages dirigés par des femmes vulnérables (la plupart des veuves) qui n'ont pas encore bénéficié de logement décent au VRI Muyange II.
- Il importe de noter que, en prélude à et/ou autour de toutes les activités, d'ailleurs sous les différents objectifs, des évaluations des capacités des acteurs locaux (services déconcentrés, ONG, associations et secteur privé) présents dans les communautés, ont été réalisées. Les évaluations faites ont surtout permis de définir les opportunités de collaboration avec les acteurs locaux tant au niveau des mécanismes d'identification des bénéficiaires qu'au niveau de mise en œuvre et suivi des activités du projet.

4.2. Objectif 2 : Renforcer la cohésion sociale a travers la promotion de la gouvernance locale

Résultat attendu : Les mécanismes de dialogue, de prévention et résolution des conflits sont renforcés, et le climat de confiance entre les populations et les autorités locales est rétabli

Réalisations :

- A travers le partenariat avec l'ONG nationale CONSEDI (Conseil pour le Développement Intégré), 3 ateliers provinciaux de formation à l'intention des élus locaux, leaders féminins et agents de l'administration locale en matière de réintégration et relèvement, ont été organisés, animés et médiatisés. Ces ateliers provinciaux, qui attendent d'être complétés par 22 autres ateliers communaux sur la résolution pacifique des conflits et la coexistence pacifique, ont touché 371 personnes, dont 104 femmes (28%), en provenance des 9 communes d'intervention prioritaires des 3 provinces couvertes par le projet. La formation a été développée sur 5 modules (Notion de groupe cible en matière de réintégration post-conflit ; Réintégration socioéconomique des personnes affectées par le conflit et

Relèvement communautaire ; Elaboration des plans communaux de réintégration ; Cohabitation pacifique intercommunautaire ; Gestion et coordination du développement). A l'intention des participants aux ateliers susmentionnés, des visites d'échanges interprovinciales sur les initiatives de consolidation de la paix sont envisagées.

- En préparation de l'organisation des concours de dessins dans les écoles primaires et concours de poèmes dans les écoles secondaires, un inventaire des écoles à toucher a été réalisé. Dans les 9 communes visées par l'activité, 279 écoles primaires, comptant 128 308 écoliers dont 64 402 filles (50,19 %) ; et 72 écoles secondaires regroupant 24 471 élèves dont 14 878 filles (60,80 %), ont été inventoriées, avec enregistrement des niveaux d'étude atteints pour chaque école.

4.3. Objectif 3 : Assurer la réintégration socio-économique des populations cibles à travers la relance des activités productives et la promotion de l'entrepreneuriat local.

Résultat attendu : Les populations affectées par les conflits ont accès à des moyens de subsistance durables en appui à leur intégration socio-économique

Réalisations:

- En vue de préparer la mise en œuvre efficace des activités prévues sous cet objectif, une étude pluridisciplinaire sur les opportunités économiques et le marché du travail a été réalisée dans les 3 provinces d'action du projet (Bubanza, Bujumbura Rural et Cibitoke). Cette étude a permis d'identifier les filières porteuses ainsi que les opérateurs économiques locaux pouvant jouer un rôle actif dans la revitalisation de l'économie dans ces 3 provinces.
- En partenariat avec les Directions Provinciales de l'Agriculture et de l'Elevage (DPAEs) des provinces Bubanza et Bujumbura Rural (selon modalité 'GRANTS'), les appuis en intrants agropastoraux en faveur de 134 ménages des déplacés qui ont réellement montré l'engagement de quitter les sites pour retourner dans leurs propriétés d'origine, en liaison avec l'activité d'auto-construction des maisons, ont été préparés pour être fournis aux 134 ménages concernés. Les ménages en possession d'un terrain cultivable d'une superficie d'au moins 10 ares recevront un kit standard composé de semences de haricot, manioc, maïs, des semences fruitières et maraîchères, du matériel aratoire, des engrais chimiques ainsi qu'1 chèvre et 1 bouc. Ceux ne disposant pas de la superficie requise, recevront un petit cheptel composé d' 1 chèvre, 1 bouc, 1 porc, des aliments concentrés pour les animaux reçus ainsi que des vermifuges.
- Un sous-projet de renforcement de la filière du conditionnement et de la transformation du poisson de Lac au Burundi et appui à sa commercialisation, en partenariat avec la FAO, a été développé en faveur de 350 bénéficiaires sélectionnés parmi les groupes cibles dans 5 communes; à raison de 70 personnes / commune. Dans le cadre de ce sous-projet, des formations en organisation associative et mise en réseaux ont été organisés à l'endroit des 350 bénéficiaires et les professionnels du métier établis dans et/ou autour de la zone du projet. Dans le cadre du même sous-projet, une étude sur la chaîne de valeur de la filière 'Pêche' a été réalisée, afin de relever les forces et/ou faiblesses à considérer vis-à-vis de la dernière phase de production et commercialisation.
- Un appui considérable a été apporté en matière d'élaboration des microprojets entrepris par les 92 associations des bénéficiaires des emplois temporaires (voir résultat 1 ci-dessus). Le

même appui a visé les habitants, regroupés aussi en associations, vivant dans les villages ruraux intégrés (VRIs) ou dans les sites des déplacés.

- Un autre sous-projet visant « l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme à travers les PPPs (Partenariats Publics-Privés) » a été développé. Il cible toutes les femmes vivant dans 3 VRIs installés dans les provinces de Bubanza et Cibitoke.
- Dix (10) modèles d'unités et équipements à installer au niveau des VRI et des sites des déplacés considérés comme des villages définitifs de réinstallation, ont été déterminés. Le choix des modèles a été fonction des produits potentiels à transformer et/ou conserver selon les spécificités des régions. Cinq (5) principales filières sont concernées; à savoir : le manioc, le maïs, le riz, les noix de palme et les palmistes. Parallèlement, des consultations ont été menées auprès des Organisations et services locaux, expérimentés dans ce domaine, en vue d'identifier ceux qui vont assurer l'installation des unités et la formation des bénéficiaires. Un appel d'offre international a été lancé pour l'acquisition de ces unités.

4.4. Objectif 4: Renforcer les capacités nationales en matière politique, planification, coordination et suivi du processus de réintégration

Résultat attendu : Les capacités nationales en matière de politique, planification, coordination et suivi du processus de réintégration sont renforcées

Réalisations:

- Une stratégie nationale de réintégration socioéconomique des populations affectées par les crises a été élaborée, en appui à l'ex-Ministère de la Solidarité Nationale, du Rapatriement des Réfugiés et de la Réintégration Sociale (actuel Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre). Le processus d'élaboration de ladite stratégie a fait participer les autorités des différents ministères concernés par les questions de réintégration, les responsables des programmes divers du Gouvernement appuyés par ses partenaires au développement, la Société Civile et le Secteur Privé. L'élaboration de cette stratégie a été saluée par la Configuration Burundi de la Commission des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix à qui elle a été présentée par la Ministre de la Solidarité Nationale, le 23 Novembre 2009. En effet, cette étape correspondait à la mise en application de la recommandation contenue dans le troisième rapport intermédiaire de suivi du Cadre Stratégique de Consolidation de la Paix (CSCP) au Burundi, de juillet 2009, sous le chapitre 2.5 « Question foncière et Relèvement communautaire ». Cette stratégie a été validée par le Conseil des Ministres/Gouvernement du Burundi le 18 février 2010 pour concrétiser la volonté du Gouvernement de s'en approprier et garantir sa mise en œuvre.
- Par la suite, toujours sous l'initiative du Ministère de tutelle, le projet a appuyé l'élaboration du plan d'action de mise en œuvre de la stratégie nationale susmentionnée (validé en août 2010), ainsi que la multiplication de ladite stratégie, en 2000 exemplaires, afin d'en assurer une large diffusion. Enfin, à l'issue de la mission effectuée en août 2010 par Mme Judy Cheng-Hopkins (Sous-secrétaire Général des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix), qui a permis à cette hôte de marque de visiter les réalisations du projet en province Bubanza, un programme intitulé « Consolidation de la paix à travers l'appui à la réintégration socioéconomique durable en faveur des personnes affectées par le conflit », a été développé. Ce nouveau programme intègre les actions-clé qui ont été identifiées dans la

stratégie nationale de réintégration qui a été élaborée grâce à l'appui qui a été apporté par le projet.

- En outre, un appui a été apporté au Secrétariat à la Coordination du Groupe Sectoriel pour le Relèvement communautaire, Rapatriement et Réintégration placé au Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre. L'appui lui apporté a produit les principaux impacts ci-après:
 - a) Tenue régulière des réunions du Groupe Sectoriel, avec le système de compte-rendu et de suivi des recommandations amélioré (3 réunions tenues).
 - b) Organisation régulière des réunions du Groupe Technique de Travail National sur la Villagisation et amélioration des outils à la disposition de ce groupe de travail (15 réunions tenues).
 - c) Mise en place du Groupe de Travail sur les Déplacés Internes (GTPDI), incluant la préparation des termes de référence et l'organisation de 4 réunions préparatoires.
 - d) Appui à la formulation de la nouvelle politique sectorielle du MSNDPHG suite à la fusion entre le Ministère de la Solidarité Nationale et celui des Droits de la Personne Humaine et du Genre.
 - e) Mise en forme et synthèse de documents stratégiques concernant la position du Ministère par rapport aux rapatriés et aux personnes déplacées internes.
 - f) Synthèse des documents de suivi et de présentation concernant le programme intégré Nations-Unies / GoB de mise en œuvre de la stratégie nationale de réintégration des personnes affectées par le conflit.
 - g) Elaboration du nouveau programme du PBF destiné à être un complément au programme de réintégration mentionné ci-dessus et constituant un passage à l'échelle du P3P.
 - h) Création d'un cadre de réflexion et d'action par rapport aux anciens Villages de Paix, avec collecte de données et visites de terrain.

V. Abréviations et Acronymes

MSNDPHG: Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre

PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement

GoB : Gouvernement du Burundi

CPT : Comité de Pilotage Tripartite

CTS : Comité Technique de Suivi

ONG : Organisation Non Gouvernementale